



## QUÉFFÉLEC François

Naissance : 11 juillet 1900 - Rosnoën

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1942

Résistance : [L.N](#)

Secteur(s) d'action : Brest

Arrêté, Déporté

Décès : 3 mai 1961 - Morlaix

François Quéffélec est fils de cultivateurs de Kermodiern. En 1918, il devance sa mobilisation et s'engage volontairement dans l'Armée. Après guerre, il embrasse la carrière de policier. Cela le conduit à Brest où il épouse l'employée de commerce Louise Kergoat (1897-1987), le 18 janvier 1924. De cette union, naissent trois enfants entre 1925 et 1930, la famille s'installe alors au 22 rue Laennec. Inspecteur de la Police municipale de Brest, il est Secrétaire Principal au commissariat central de la ville. Quand la Seconde Guerre mondiale éclate, il est mobilisé en 1939 avant de se faire démobiliser en février 1940 [1]. Il revient à Brest et reprend son poste. Sous l'occupation, il est affecté au service de la Sûreté.

Sollicité par [Mathieu Donnart](#) pour fournir des faux papiers au mouvement [Libération Nord \(L.N\)](#), François Quéffélec entre en novembre 1942 en résistance. Sa place de choix en tant que secrétaire du Commissaire central François Charroy, lui permet également de fournir des renseignements sur les individus recherchés et les mandats administratifs qui circulent ainsi que sur le Service du travail obligatoire (S.T.O). L'inspecteur brestois aura des contacts réguliers avec les résistants [Edouard Riban](#), Corentin Le Goff et Roger Bourrières. Dans le courant du second semestre de l'année 1943, ses services sont également appréciés du mouvement [Défense de la France \(D.F\)](#), avec lequel son mouvement coopère désormais. Son contact avec cette structure se fait principalement via [Pierre Beaudoin](#).

Courant 1944, l'activité clandestine du Secrétaire Principal semble être découverte par son supérieur. Les soupçons poussent le Commissaire principal François Charroy à en référer à sa hiérarchie. À l'arrivée à Brest d'[Anne Corre](#) et [Jacqueline Razer](#), le policier Quéffélec leur fournit de fausses pièces d'identité, sous les tampons et la griffe du Commissaire central qu'il *empreinte* régulièrement. Hélas, les deux jeunes filles sont très vite arrêtées. Leurs faux papiers sont présentés au Commissaire central, qui détient désormais la preuve de l'usurpation de son identité au profit de la Résistance. Dans la foulée, il dénonce son subalterne aux allemands. François Quéffélec est alors arrêté par l'Aussenkommando du Sicherheitsdienst (S.D) de Brest, le 30 mai 1944.

**Le Commissaire central François Charroy fait son rapport à l'intendant régional de la police à Rennes, le 1er juin 1944 :**

*Comme suite à mes communications téléphoniques du 20 mai, je vous confirme l'arrestation par la S.D du secrétaire principal François Quéffélec. Il ne s'agit pas là d'une mesure arbitraire, mais d'une arrestation motivée. Quéffélec est, depuis six mois, au service de la*

*Résistance. Il renseigne les dirigeants de son groupe sur tout ce qui se passe au commissariat central et sur les mesures que j'ai pu envisager pour la répression du terrorisme dans ma circonscription. [2]*

Le rapport se poursuit et Charroy charge son secrétaire, lui imputant des faits qu'il ne peut avoir commis, puisqu'ils sont l'œuvre des [F.T.P](#) de Brest. Le Commissaire central tente donc délibérément d'en faire un bouc-émissaire, à défaut d'avoir pu arrêter les vrais coupables. Qui plus est, quand la femme de Quéffélec vient le voir pour lui demander de l'aide, elle est très mal reçue, son mari est révoqué des cadres et injurié de traître, de voyou et de bandit.

Après un séjour à la prison de Pontaniou, François Quéffélec est transféré à Angers puis fin juin 1944, il est envoyé à la prison de Fresnes. De nouveau transféré, il est acheminé au camp de Compiègne d'où, avec plus de 1200 autres détenus, il est déporté par train en Allemagne le 17 août 1944. Cinq jours plus tard, il arrive au KL Buchenwald où lui est attribué le matricule 78921. Son internement dure jusqu'en avril 1945. Il est finalement rapatrié en France le mois suivant. Il garde néanmoins plusieurs séquelles de son passage en déportation du fait de mauvais traitements.

Après guerre, il est nommé Commissaire de Police à Lannion en décembre 1945, au titre de la Résistance puis à Morlaix en 1947 où il reste en poste jusqu'à sa retraite en 1956. Il succombe d'un accident de manipulation de revolver à son domicile du 37 rue Longue. Pour son engagement dans la Résistance, il reçoit la médaille Militaire et la Croix de Guerre 1939-1945, avec palme en 1951 puis la Croix du combattant volontaire 1939-1945 en 1957. La même année, il est élevé au rang de Chevalier de la Légion d'honneur.

Publiée le mercredi 13 janvier 2021, par [Gildas Priol](#), mise à jour vendredi 15 janvier 2021

## Sources - Liens

1. Archives départementales du Finistère, dossier individuel de combattant volontaire de la résistance de François Quéffélec (1622 W).
2. Archives municipales de Brest, registre d'état civil ([2E152](#)) et fonds F.N.D.I.R.P (87S).
3. [Arolsen Archives](#), centre de documentation des persécutions nazies.
4. Fondation pour la Mémoire de la Déportation, registre des déportés ([I.265](#)).
5. Ministère de la culture, Base Léonore, dossier de membre de l'ordre national de la Légion d'honneur de [François Quéffélec](#).
6. Queffelec a-drak, L'encyclopédie des Queffelec, article sur [François Quéffélec](#) (2015).
7. Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de François Quéffélec (GR 16 P 494495) - **Non consulté à ce jour.**
8. Service historique de la Défense de Caen, dossier de déporté de François Quéffélec (AC 21 P 649492) - **Non consulté à ce jour.**

## Notes

[1] Il fait valoir être père de trois enfants et son engagement volontaire en 1918.

[2] Le Télégramme, édition du 20 juillet 1946.